

Ruhengeri, le 4/12/58
de

RESIDENCE DU RU
TERRITOIRE DE RUHENG
-:-:-:-:-

C. N° C/3106/T.P.2/06

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :



Monsieur le vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

à

DOCUMENT .-

Monsieur le Vice-Gouverneur,

Suite à votre lettre n° 22120/10053/5630
du 24/11/58, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que réponse a été donnée à la lettre 22120/8262/1680 du
22/9 /58, par ma lettre et annexes n° C/2831/T.P.2/06
adressée le 31/10/58 à Monsieur le Directeur du Service
des Travaux Publics à Kumbura s/couvert de Monsieur le
Président du Ruanda.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
en route,-
Le Comptable Territorial, 931
DEWISCHER, C.

d

M.E.-/

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES.

Usumbura, le

24. XI 1958

Objet :

N° 22120/

10053

15.639

Agrandissements bureaux
de territoire-B.E.59.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

RUANDA-URUNDI.

N° 4838	T.P.2/05 Fin 13/04
DATE	28/11/58
	ES
VISAS	

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne
attention ma lettre n° 22120/ 8262/4680
du 22/ 9 /1958 et vous saurais gré de bien
vouloir y réserver une suite urgente.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI
p.o.

POUR LE CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES
INDIGENES,
LE CHEF DU 2e BUREAU,

A. VEREYCKEN.



ot/2106/T.P.2/05

Suite à votre lettre 22120/10053/5639 du
24/ XI /58, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que réponse a été donnée à la
lettre 22120/8262/4680 du 22/ IX /58 par ma lettre
et annexes 3° C/2831/TP 2/06 adressée le 31/10/58
à M. le Directeur du Service des Affaires Indigènes à Usumbura
c/c de Monsieur le Directeur du Ruanda.

Pour l'AT et suite
ES
DS